



Le Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine

L'établissement public chargé du développement
de la gestion durable des forêts privées

Au service des propriétaires forestiers...

Pour leur permettre de bien entretenir et de mieux valoriser leur propriété avec l'appui de l'Institut pour le Développement Forestier (IDF), service de Recherche, Développement et Innovation du CNPF.

...comme des territoires

En donnant un avis sur les documents d'urbanisme, en faisant connaître les mesures environnementales, et en favorisant la valorisation des fonctions de la forêt autres que la production de bois : fixation du carbone, maintien d'une biodiversité riche et spécifique, rôle sur la qualité de l'eau ou la limitation de l'érosion des sols...



Crédits photos: Anne Geneix, Christian Weber, Sylvain Gaudin ©CNPF

Nous accompagnons les propriétaires forestiers dans leurs choix de gestion

En procurant des conseils gratuits

En fonction des caractéristiques de la forêt, de la réglementation et des objectifs du propriétaire, le technicien du CRPF propose une ou des options de gestion. Le CRPF favorise la valorisation économique de la forêt à l'échelle de la parcelle comme de la propriété.

En instruisant et en agréant leurs documents de gestion durable

En relation avec les propriétaires et/ou leurs gestionnaires, le CRPF instruit les Plans Simples de Gestion (PSG), les Codes des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) et enregistre les Règlements Types de Gestion (RTG).

En facilitant les regroupements

Le CRPF accompagne les propriétaires qui veulent se rassembler pour réaliser une opération ponctuelle (récolte, plantation...) ou de manière plus organisée pour gérer de façon concertée les massifs forestiers, améliorer ou créer des voiries forestières...

En encourageant une valorisation variée

Le CRPF peut aider les propriétaires à conjuguer divers objectifs (production de bois d'œuvre, de bois de chauffage, préservation des milieux, accueil du public, chasse...) puis les diriger vers des partenaires compétents pour des gestions spécifiques.

Au plus près du terrain,

le CRPF, administré par 56 propriétaires forestiers élus,
est fort d'une équipe de 70 collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire régional.

Retrouvez toutes nos coordonnées sur <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr>

Nous accompagnons les territoires dans leur développement forestier

En contribuant à l'emploi en milieu rural et à la mobilisation d'une ressource renouvelable

- Par des actions d'information et de formation des propriétaires: réunions, stages FOGFOR, publications...
- Par des animations territoriales : plans de développement de massifs, stratégies locales de développement forestier, associations de propriétaires...

En favorisant la multifonctionnalité des espaces

Le CRPF concourt au développement de filières locales créatrices d'emplois liées à la forêt (loisirs, chasse, récolte de champignons...) et favorise la valorisation économique du bois matériau, comme des autres fonctions de la forêt (eau, carbone, biodiversité).

En renforçant la place de la forêt privée

Le CRPF accompagne les territoires dans l'élaboration et la réalisation de leur politique locale (charte forestière, charte de Parc Naturel Régional, plans « forêts » régionaux et départementaux...).

En favorisant la préservation de l'environnement

- Le CRPF sensibilise les propriétaires à la préservation de milieux ou d'espèces remarquables (mares, tourbière, oiseaux...).
- il accompagne la mise en place du réseau Natura 2000 ou d'autres politiques publiques de conservation de la biodiversité et des habitats forestiers.
- Il s'appuie sur les outils du CNPF (Indice de Biodiversité Potentielle, Bioclimsol...) pour mieux prendre en compte l'environnement dans la gestion forestière.



Crédits photos: Anne Geneix, David Lenoir ©CNPF

Nous préparons l'avenir des forêts de la Région

En expérimentant des techniques sylvicoles

- Traitement régulier ou irrégulier feuillus et résineux, plantations mélangées...
- Techniques de régénération naturelle, suivi des provenances, plantation et travail du sol...

Le CRPF suit un réseau de références multithématiques.

En adaptant les pratiques face au changement climatique

Des outils de terrain sont développés pour diagnostiquer les impacts du changement climatique, adapter les forêts aux changements globaux annoncés et conseiller au mieux les propriétaires et les gestionnaires forestiers.

En travaillant à l'équilibre sylvo-cynégétique

Le CRPF dialogue avec les chasseurs afin d'adapter les prélèvements aux capacités d'accueil des forêts.

Il installe des dispositifs « enclos-exclos » permettant de mesurer l'impact du gibier sur le renouvellement des forêts.

En valorisant leurs bénéfices environnementaux

Le CRPF favorise la signature de contrats entre les propriétaires forestiers et les entreprises ou les collectivités pour la fourniture des services environnementaux rendus par la forêt.

CRPF Nouvelle-Aquitaine

Siège :

6 Parvis des Chartrons
CS 41255 - 33075 BORDEAUX Cedex
Tél : +33 (0)5 56 01 54 70
Courriel : nouvelle-aquitaine@crpf.fr

Site de Limoges (Panazol) :

Safran - 2 avenue Georges Guingouin
CS 80912 Panazol - 87017 LIMOGES Cedex
Tél : +33 (0)5 87 50 42 00
Courriel : limousin@crpf.fr

Site de Poitiers (Smarves) :

15 rue de la Croix de la Cadoue
BP 40110 - 86240 SMARVES
Tél : +33 (0)5 49 52 23 08
Courriel : poitou-charentes@crpf.fr